

L'an deux mil vingt, le vingt-sept juin, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Madame Valérie HOSTALIER.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. CAKIR Suayib, M. ERTUGRUL Ali, M. GANÉE Roger, Mme HOSTALIER Valérie, Mme IMBERT Stéphanie, M. IMBERT Alain, Mme LABELLE Aurélie, M. MATHELIN Jean, M. POILLOT Jérémy

Procuration(s) :

Mme AUSSENAC Laurie donne pouvoir à M. IMBERT Alain, M. BOULAHYA Rachid donne pouvoir à M. GANÉE Roger, Mme HUMBLLOT Valérie donne pouvoir à M. GANÉE Roger, Mme MARTZLOFF Laetitia donne pouvoir à Mme LABELLE Aurélie, Mme NICOLAS Jocelyne donne pouvoir à Mme HOSTALIER Valérie

Date de la convocation
23 juin 2020

Etai(en)t absent(s) :

Date d'affichage
23 juin 2020

Etai(en)t excusé(s) :

Mme AUSSENAC Laurie, M. BOULAHYA Rachid, Mme HUMBLLOT Valérie, Mme MARTZLOFF Laetitia, M. MOSSON Arnaud, Mme NICOLAS Jocelyne

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance :** M. POILLOT Jérémy

_____/_____/_____

2020-12 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

et publication du

_____/_____/_____

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence du 1er Adjoint, M. Alain IMBERT, et après avoir voté le Compte de gestion 2019, vote le Compte Administratif de l'exercice 2019 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 197 346,91
	Réalisé :	1 139 385,47
	Reste à réaliser :	26 286,49

Recettes	Prévu :	1 197 437,00
	Réalisé :	1 078 003,33
	Reste à réaliser :	29 417,65

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	718 437,00
	Réalisé :	688 626,64
	Reste à réaliser :	0,00

Recettes	Prévu :	718 437,00
	Réalisé :	717 454,61
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-61 382,14
Fonctionnement :	28 827,97
Résultat global :	-32 554,17

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

LE MAIRE s'étant retiré lors du vote.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SAINT-USAGE

LE MAIRE HOSTALIER Valérie

Hostalier

